



Fiche de poste

| | |
|---|---|
| Intitulé du poste | Chef de la Division des Réclamations et du Contentieux |
| Rattachement | Direction des affaires juridiques et du contentieux |
| Mission et responsabilités | <p>Le ou la titulaire du Poste aura pour mission d'assurer le traitement des réclamations adressées à l'Agence et des litiges impliquant celle-ci et de la représenter devant les instances concernées, tout en veillant à une défense optimale de ses intérêts sur le plan juridique.</p> <p>A ce titre, il/elle supervisera et encadrera le travail des Services « Traitement des réclamations » et « Contentieux ».</p> <p>Les responsabilités de la Division incluent, sans y être limitées, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une stratégie et des procédures de traitement des réclamations et du contentieux de manière à assurer la protection des intérêts de l'Agence sur le plan juridique, respecter les délais et préserver la réputation de l'Agence ; - Assurer la prévention des risques juridiques ; - Assurer la coopération, sur les aspects juridiques, avec les différentes instances constitutionnelles, les entités gouvernementales concernées, et les autorités judiciaires et arbitrales ; - Proposer les conditions et modalités de règlement amiable des différends, lorsque cette voie sert l'intérêt de l'Agence, et veiller à leur mise en œuvre ; - Assurer une collaboration étroite et fructueuse avec l'Agence Judiciaire en matière de défense judiciaire ; - Mobiliser et gérer les relations avec les avocats-Conseil ; - Suivre la performance de la Division, tenir les tableaux de bord nécessaires et s'assurer constamment du respect des délais de traitement des réclamations et du contentieux. |
| Compétences et qualifications requises | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation : <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un Master ou équivalent en droit. ▪ Expérience professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans les domaines juridique et du contentieux ; |

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Expérience d'au moins 5 ans dans des postes de responsabilité se rapportant à la gestion du contentieux, dans une administration et/ou établissement public. ▪ Compétences techniques <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du droit administratif et du droit des contrats ; - Maîtrise du droit processuel ; - Excellentes capacités rédactionnelles ; - Connaissance des spécificités juridiques des établissements publics ; - Connaissance des techniques de prévention du risque juridique. ▪ Compétences interpersonnelles <ul style="list-style-type: none"> - Sens aigu de l'intérêt général et des valeurs du service public. - Leadership et capacité à fédérer une équipe ; - Excellentes compétences en communication et en négociation ; - Sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression ; - Sens de l'écoute et capacité à résoudre les conflits. ▪ Langues : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'arabe et du français. |
| Conditions de travail | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir). ▪ Emploi contractuel. |

